



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Vingt-quatrième session ordinaire

Genève, 18 et 19 octobre 1990

RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1989

(Vingt et unième année)

I. ETAT DE L'UNION

1. Le 1er février 1989, l'Australie a déposé son instrument d'adhésion à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961, révisée à Genève le 10 novembre 1972 et le 23 octobre 1978 (Acte révisé du 23 octobre 1978). L'adhésion de l'Australie a pris effet le 1er mars 1989.

2. Le 11 octobre 1989, la Pologne a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte révisé du 23 octobre 1978. L'adhésion de la Pologne a pris effet le 11 novembre 1989.

3. Depuis lors, l'Union comprend 19 Etats membres: Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Australie, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse. A l'exception de la Belgique et de l'Espagne, tous sont parties à l'Acte révisé du 23 octobre 1978.

4. Le tableau qui figure à l'annexe du présent document résume la situation des divers Etats au regard des différents Actes de la Convention (au 31 décembre 1989).

II. SESSIONS

5. En 1989, les différents organes de l'UPOV ont tenu les réunions mentionnées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont eu lieu à Genève.

6. Conseil.- Le Conseil a tenu sa vingt-troisième session ordinaire les 17 et 18 octobre, sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas). Cette session a été suivie par des observateurs de neuf Etats non membres¹, quatre organisations intergouvernementales² et six organisations internationales non gouvernementales³.

7. Lors de cette session, le Conseil a pris les principales décisions suivantes :

i) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1988 et pendant les neuf premiers mois de 1989.

ii) Il a adopté le programme et le budget de l'Union pour l'exercice biennal 1990-1991.

iii) Il a pris note du plan pour la période à moyen terme 1992-1995 présenté par le Secrétaire général.

iv) Il a approuvé les rapports sur l'état d'avancement des travaux de ses différents organes subsidiaires et établi ou approuvé leurs plans de travail pour l'année à venir. Dans ce cadre, il a décidé que la prochaine conférence diplomatique de révision de la Convention devra se tenir en mars 1991 et que la préparation de cette conférence sera confiée à des réunions préparatoires devant se tenir en avril, juin et octobre 1990.

v) Il a procédé à l'élection des membres des bureaux de certains organes subsidiaires pour des mandats de trois ans prenant fin à l'issue de la vingt-sixième session ordinaire du Conseil, en 1992 : M. J.-F. Prevel (France) et M. H. Kunhardt (République fédérale d'Allemagne) ont été élus Président et Vice-président, respectivement, du Comité administratif et juridique; M. G. Fuchs (République fédérale d'Allemagne) et Mme Jutta Rasmussen (Danemark) ont été élus Président et Vice-président, respectivement, du Comité technique; M. M.S. Camlin (Royaume-Uni) a été élu Président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles.

8. Comité consultatif.- Le Comité consultatif a tenu sa trente-neuvième session le 14 avril et sa quarantième session le 16 octobre sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas).

1 Argentine, Egypte, Kenya, Maroc, Philippines, Pologne - dont l'adhésion n'avait pas encore pris effet à cette date -, République de Corée, Tchécoslovaquie, Turquie.

2 Association européenne de libre-échange (AELE), Communautés européennes (CE), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation européenne des brevets (OEB).

3 Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Chambre de commerce internationale (CCI), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne (COMASSO), Fédération internationale du commerce des semences (FIS).

9. Les débats de la trente-neuvième session ont été essentiellement consacrés à la préparation de la quatrième Réunion avec les organisations internationales, à un nouvel examen de la liste des Etats et organisations invités aux réunions de l'UPOV, à un examen de la nécessité et de la périodicité des documents "statistiques" soumis aux sessions ordinaires du Conseil, et à un débat général sur la préparation et la date de la réunion du Comité d'experts (conjoint OMPI/UPOV) sur l'interface entre la protection par brevet et la protection par certificat d'obtention végétale, programmée par la suite pour la période du 29 janvier au 2 février 1990. La quarantième session a été principalement consacrée à la préparation de la vingt-troisième session ordinaire du Conseil.

10. Comité administratif et juridique. - Le Comité administratif et juridique a tenu sa vingt-quatrième session du 10 au 13 avril sous la présidence de Mme C. Holtz (Suède) et sa vingt-cinquième session du 11 au 13 octobre sous la présidence de M. J.-F. Prevel (France). Des observateurs des Etats et organisations suivants ont participé à la vingt-quatrième session : Argentine, Autriche, Brésil, Bulgarie, Finlande, Norvège, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), AELE, CE, OEB; des observateurs des Etats et organisations suivants ont participé à la vingt-cinquième session : Argentine, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Finlande, Norvège, OMPI, CE, OEB.

11. Le Comité a consacré l'essentiel de ces sessions à la révision de la Convention. Par ailleurs, à la vingt-quatrième session, il a pris note d'un projet de document établi en vue de la session du Comité d'experts (conjoint OMPI/UPOV) sur l'interface entre la protection par brevet et la protection par certificat d'obtention végétale (document CAJ/XXIV/4).

12. Comité technique. - Le Comité technique a tenu sa vingt-cinquième session les 5 et 6 octobre sous la présidence de M. J.K. Doodson (Royaume-Uni).

13. Sur la base des travaux préparatoires des groupes de travail techniques, le Comité technique a adopté des principes directeurs d'examen pour les huit taxons suivants (l'astérisque indique qu'il s'agit d'une version révisée) : (1) bananier; (2) cassis*; (3) châtaignier; (4) gerbera*; (5) noyer; (6) Protea; (7) sorgho; (8) triticale.

14. Le Comité a été saisi des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et a défini, dans leurs grandes lignes, les travaux futurs de ces groupes. Il a également examiné les questions soulevées par ces groupes sur la base de l'expérience acquise par les Etats membres dans la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés végétales.

15. Par ailleurs, le Comité a pris les principales décisions suivantes :

i) Il a approuvé formellement le remplacement, dans le cas des graminées fourragères, de la méthode actuelle d'examen de la distinction, dans laquelle les données sont analysées séparément pour chaque cycle de végétation, par la méthode de l'analyse globale sur plusieurs années (Combined Over-Years Analysis - COY), y compris l'option de l'analyse de la régression conjointe modifiée (Modified Joint Regression Analysis - MJRA). Le seuil de signification à utiliser sera de 1% pour deux années d'essais; le même seuil sera utilisé pour trois années d'essais. Cependant, afin d'assurer une transition en douceur, les Etats membres pourront appliquer le seuil de 5% pendant une période de trois ans.

ii) Il a recommandé en outre que l'analyse COY soit appliquée, chaque fois que possible, aux caractères mesurés des espèces agricoles et potagères.

iii) Il a demandé au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur de continuer à étudier le remplacement éventuel du critère appliqué à l'examen de l'homogénéité dans le cas des plantes allogames par un critère qui serait également fondé sur l'analyse de données pluriannuelles.

iv) Il a approuvé la modification de plusieurs formulaires types utilisés dans le cadre de l'examen des variétés.

16. Enfin, le Comité a été saisi de rapports sur trois séries de journées d'étude, à savoir sur l'examen des variétés de bégonia elatior et de Pelargonium, sur l'examen des variétés de soja et sur l'examen des variétés de maïs (voir aux paragraphes 20 à 22 ci-dessous).

17. Groupes de travail techniques.- Les groupes de travail techniques ont tenu une session chacun en 1989, en dehors de Genève, comme suit :

i) Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa septième session du 17 au 19 mai à Madrid (Espagne), sous la présidence de M. F. Laidig (République fédérale d'Allemagne).

ii) Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa vingt-deuxième session du 29 mai au 1er juin à Hanovre (République fédérale d'Allemagne), sous la présidence de M. C.J. Barendrecht (Pays-Bas).

iii) Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa dix-huitième session du 13 au 16 juin à Belfast (Royaume-Uni), sous la présidence de M. D.P. Feeley (Irlande).

iv) Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa vingt-deuxième session du 3 au 7 juillet à Tsukuba (Japon), sous la présidence de M. R. Brand (France).

v) Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa vingtième session du 26 au 29 septembre à Wageningen (Pays-Bas), sous la présidence de Mme Elise Buitendag (Afrique du Sud).

18. Pour quatre de ces groupes, la tâche essentielle consiste à élaborer des principes directeurs d'examen. En plus des projets soumis au Comité technique pour adoption, ils en ont élaboré d'autres, pour les taxons suivants, à soumettre aux organisations professionnelles pour observations (l'astérisque indique qu'il s'agit d'un projet de version révisée) : agrostide*, carthame, pâturin des prés*, ray-grass* (TWA); groseillier à grappes* (TWF); Dieffenbachia, épicea commun, hortensia, oeillet*, ornithogale, rosier*, Spathiphyllum (TWO); asperge, carotte*, chou de Bruxelles*, persil, tomate* (TWV).

19. Par ailleurs, le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a décidé d'inclure dans les principes directeurs d'examen du blé, de l'orge et de l'avoine, actuellement en cours de révision, des caractères étudiés par électrophorèse; il envisage de considérer à cet égard l'absence ou la présence manifeste d'une bande et d'en faire un caractère nouveau sans astérisque; l'examen d'un tel caractère sera par conséquent facultatif. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers a noté

que dans plusieurs pays, les demandes de protection doivent être accompagnées de photographies en couleurs de la variété. Il a souhaité que les autres Etats membres fassent de même.

20. Journées d'étude.- Trois séries de journées d'étude ont été organisées conjointement par les autorités du pays hôte et l'UPOV en 1989 :

i) Des journées d'étude sur l'examen des variétés de bégonia elatior et de Pelargonium ont eu lieu les 1er et 2 juin à Hanovre (République fédérale d'Allemagne). Elles ont été ouvertes par M. D. Böringer, Président de l'Office fédéral des variétés.

ii) Des journées d'étude sur l'examen des variétés de soja ont eu lieu du 27 au 29 septembre à New Carrollton (Maryland, Etats-Unis d'Amérique). Elles ont été ouvertes par M. K.H. Evans, Commissaire de l'Office de la protection des obtentions végétales, et M. C.A. Reed, Directeur de la Division d'appui scientifique pour les productions végétales du Ministère de l'agriculture.

iii) Des journées d'étude sur l'examen des variétés de maïs ont eu lieu les 2 et 3 octobre à Versailles (France). Elles ont été ouvertes par M. P.-L. Lefort, Directeur du Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES), et M. F. Rappily, Président du Centre de Versailles de l'Institut national de la recherche agronomique.

21. Lors de chacune de ces journées d'étude, toute une série d'exposés ont été présentés sur des sujets variés d'ordre tant technique que juridique par des orateurs provenant des services publics, des milieux scientifiques et juridiques et de l'industrie. Des démonstrations ont été faites en serre et en plein champ et des discussions ont permis de dégager des orientations générales au sujet de l'examen des variétés, des écarts minimaux entre les variétés et de la révision de la Convention, plus particulièrement de l'introduction d'un principe de "dépendance".

22. Dans le cas du bégonia elatior et du Pelargonium, il a été conclu d'une manière générale que les écarts minimaux entre les variétés doivent représenter un équilibre entre les possibilités scientifiques et les intérêts des obtenteurs et des utilisateurs. Dans le cas de ces espèces, un expert moyennement averti doit pouvoir différencier les variétés. Dans le cas du soja, les participants ont souhaité que des caractères de nature biochimique, observés notamment par électrophorèse, soient ajoutés aux principes directeurs d'examen à l'occasion de la prochaine révision. Enfin, les journées d'étude sur le maïs ont permis de passer en revue les méthodologies d'examen utilisables dans le cas des hybrides et d'examiner les potentialités des techniques d'examen portant sur les caractères agronomiques, morphologiques, biochimiques et génétiques (polymorphisme de la longueur des fragments de restriction).

III. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

23. Le 16 janvier, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle à Bruxelles (Belgique) auprès de la Commission des Communautés européennes et a rencontré des fonctionnaires de la Direction générale de l'agriculture.

24. Le 30 janvier, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. T. Okada, Directeur de la Division des semences et plants du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, et de M. T. Oobayashi, fonctionnaire de ce Ministère en charge de l'Exposition internationale des jardins et espaces verts devant se tenir à Osaka en 1990.

25. Du 31 janvier au 3 février, le Secrétaire général adjoint a participé à Anaheim (Californie, Etats-Unis d'Amérique) à un groupe de travail qui a examiné les problèmes, les défis et les perspectives d'avenir dans le domaine des brevets pour les plantes. Cette manifestation avait été organisée avec le concours financier du Ministère de l'agriculture par la Société américaine d'agronomie, la Société américaine de phytotechnie, la Société américaine de pédologie, l'Association américaine d'économie agricole et la Société américaine des sciences horticoles.

26. Les 13 et 14 février, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Paris (France) à une réunion des autorités désignées responsables de l'application des systèmes de l'OCDE pour le contrôle de matériel de reproduction forestier destiné au commerce international.

27. En février et mars, le Secrétaire général adjoint a eu des contacts avec des personnalités de l'Inde et le secrétariat général de l'ASSINSEL au sujet d'un symposium qui devait se tenir le 13 mars à New Delhi (Inde). D'autres contacts ont eu lieu depuis lors ensuite de l'intérêt croissant pour la protection des obtentions végétales en Inde.

28. Le 1er mars, le Secrétaire général adjoint a rendu visite au Secrétaire général de l'ASSINSEL pour discuter de questions d'intérêt commun.

29. Le 8 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de l'académicien B.A. Runov, Directeur de département du Gosagroprom (Comité central chargé de l'agriculture), de l'Union soviétique. Il convient de noter à cet égard que le projet de nouvelle loi sur les brevets prévoit que les variétés végétales et les races animales seront protégées en vertu d'une loi spéciale.

30. Le 9 mars, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont reçu la visite de M. Arpad Szabó, Directeur du Département des relations économiques internationales du Ministère fédéral de l'agriculture et de l'alimentation de la Tchécoslovaquie. La discussion a porté en particulier sur la conformité du projet de loi tchécoslovaque sur la protection juridique des variétés végétales et des races animales avec la Convention UPOV.

31. Le 10 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. A. Calvelo, Secrétaire honoraire de la bourse argentine des céréales, et de M. A.G. Trombetta, Deuxième secrétaire de la Mission permanente de l'Argentine à Genève.

32. Le 20 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. N. Monya, Professeur de droit de la propriété intellectuelle à l'Université Seikei, et de M. A. Yamaguchi, de l'Association pour la recherche et le développement en matière d'alimentation et d'agriculture, du Japon.

33. Le 5 avril, le Secrétaire général adjoint a participé à Londres (Royaume-Uni) à un groupe de travail sur la protection de la propriété intellectuelle issue des innovations en matière de bétail et de volaille, organisé par la Société britannique de production animale, et y a présenté un exposé sur le système de la protection des obtentions végétales.

34. Du 13 au 16 avril, l'UPOV a participé au Salon international des nouvelles variétés végétales de Genève (Expoflore).

35. Du 17 au 20 avril, le Secrétaire général adjoint a participé à Rome (Italie) à la troisième session de la Commission de la FAO sur les ressources phytogénétiques.

36. Le 21 avril, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle au Royaume-Uni, où il a rencontré les responsables de la protection des obtentions végétales.

37. Fin avril, le Bureau de l'Union a reçu des autorités françaises une demande d'établissement d'une traduction en chinois de la Convention UPOV. La demande a été formulée en relation avec la visite d'une délégation de haut niveau de la Chine. La traduction a été fournie au début du mois de mai et remise par les autorités françaises au Vice-ministre de l'agriculture, M. Wang Liang Zheng.

38. Le 16 mai, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle à Lisbonne (Portugal) pour discuter principalement de l'état d'avancement du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Portugal.

39. Au cours de la session du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur qui s'est tenue à Madrid (Espagne) du 17 au 19 mai, le Secrétaire général adjoint a eu des entretiens avec les responsables de la protection des obtentions végétales en Espagne.

40. Du 22 au 24 mai, le Secrétaire général adjoint a participé à Paris (France), dans le cadre de l'OCDE, à la réunion annuelle des représentants des autorités désignées responsables de l'application des systèmes de l'OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international.

41. Les 31 mai et 1er juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Bruxelles (Belgique) à la réunion du Groupe de travail de la Communauté économique européenne "Semences et plants : droit des obtenteurs", lequel est chargé d'examiner une proposition de la Commission relative à un règlement du Conseil des Communautés européennes concernant le droit communautaire des obtenteurs.

42. A cette occasion, le fonctionnaire susmentionné a aussi rendu visite au Secrétaire général du Comité général de la coopération agricole de la Communauté économique européenne (COGECA) et du Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté économique européenne (COPA).

43. Les 1er et 2 juin, le Secrétaire général adjoint a participé à Tel-Aviv (Israël) au Congrès annuel mondial de l'ASSINSEL.

44. Du 5 au 8 juin, le Secrétaire général adjoint a participé à Amsterdam (Pays-Bas) au Congrès mondial de la propriété industrielle de l'AIPPI et y a présenté un exposé.

45. Le 9 juin, le Président du Conseil et le Secrétaire général adjoint ont participé à Amsterdam (Pays-Bas) à une réunion du Comité de la protection des obtentions végétales de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH).

46. Le 12 juin, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Makoto Tabata, Directeur adjoint de la Division des semences et plants du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, et d'un fonctionnaire de ce ministère, et a discuté de l'organisation et du financement d'un séminaire de l'UPOV qu'il est proposé de tenir au Japon en 1991.

47. Le 16 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales à Zurich (Suisse) dans le cadre d'un cours de formation d'agents de brevets organisé par l'Association des agents de brevets de l'industrie de la Suisse (VIPS) et l'Association des

agents de brevets suisses indépendants agréés par l'Office européen des brevets (VESPA).

48. Du 20 au 22 juin, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union se sont rendus en visite officielle en République démocratique allemande sur l'invitation du Groupe de la République démocratique allemande de l'AIPPI et de l'Association de la République démocratique allemande pour la protection de la propriété industrielle. Outre les discussions qu'ils ont eues avec divers milieux intéressés, en groupe restreint et dans un colloque sur la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine des plantes, ils ont pu visiter les installations de l'Organisation centrale des variétés (Zentralstelle für Sortenwesen) à Nossen.

49. Du 26 au 29 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Edimbourg (Royaume-Uni) au vingt-deuxième Congrès de l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) qui s'est tenu du 21 au 30 juin.

50. Du 1er au 7 juillet, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle au Japon où il a : participé à la Cité des sciences de Tsukuba à une partie de la session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères; participé à Tokyo à un symposium sur la protection des obtentions végétales et les biotechnologies et présenté dans ce cadre un exposé; participé, également à Tokyo, à la célébration du dixième anniversaire de la protection des obtentions végétales au Japon; rencontré des hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche et de l'Office des brevets; rendu visite à des associations professionnelles; visité diverses entreprises et institutions à Tokyo, Yokohama et Tsukuba.

51. Du 10 au 18 juillet, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle en Australie où il a : participé à Canberra à des journées d'étude sur la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine des plantes; participé à Perth à une conférence sur la production et la commercialisation de plantes de la flore australienne; présenté à Toowoomba, à l'Institut de recherche sur le blé du Queensland, un exposé devant des membres de cet institut et des représentants de l'industrie des semences; rencontré les membres de la Commission consultative en matière de protection des obtentions végétales et le Commissaire par intérim des brevets, ainsi que des représentants des milieux intéressés à Canberra, Sydney et Toowoomba.

52. Les 26 et 27 juillet, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Bruxelles (Belgique) à la réunion du Groupe de travail de la CEE "Semences et plants : droit des obtenteurs".

53. Le 21 août, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à Cambridge (Royaume-Uni) pour discuter du programme des travaux futurs en relation avec la révision de la Convention et d'autres questions d'intérêt général avec les autorités du Royaume-Uni.

54. Le 22 août, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à Paris (France) dans un but similaire.

55. Le 1er septembre, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) dans un but similaire.

56. Les 11 et 12 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Peter Slimák, Directeur de la Division principale des affaires législatives du Ministère fédéral de l'agriculture et de l'alimentation de la Tchécoslovaquie, et de M. Vladimír Duris, Troisième secrétaire de la Mission permanente de la Tchécoslovaquie à Genève. Des discussions approfondies ont

eu lieu sur la compatibilité du projet de loi tchécoslovaque sur la protection juridique des variétés végétales et des races animales avec la Convention UPOV ainsi que sur les démarches à accomplir en relation avec l'adhésion à la Convention.

57. Le 20 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à Bruxelles (Belgique) à la réunion du Groupe de travail de la CEE "Semences et plants : droit des obtenteurs".

58. Les 21 et 22 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à Cambridge (Royaume-Uni) à la cinquième Conférence sur la protection des obtentions végétales, les biotechnologies et la propriété intellectuelle organisée par le Queen Mary College (Université de Londres), et y a présenté un exposé.

59. Le 26 septembre, en relation avec les journées d'étude sur l'examen des variétés de soja, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont rencontré à Washington, D.C. (Etats-Unis d'Amérique) des hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et des représentants des milieux intéressés.

60. Le 23 octobre, le Secrétaire général adjoint a participé à Bruxelles (Belgique) à la réunion du Groupe de travail de la CEE "Semences et plants : droit des obtenteurs".

61. Le 25 octobre, le Secrétaire général adjoint a participé à Paris (France) à une conférence sur l'évolution juridique récente dans le domaine des biotechnologies en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique et au Japon et y a présenté un exposé.

62. Les 16 et 17 novembre, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle à Moscou (Union soviétique), où il a rencontré des fonctionnaires de haut niveau ainsi que des membres de l'Académie V.I. Lénine des sciences agricoles.

63. Les 4 et 5 décembre, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont participé à Bruxelles (Belgique) à la réunion du Groupe de travail de la CEE "Semences et plants : droit des obtenteurs".

64. Les 13 et 14 décembre, le Secrétaire général adjoint a participé à une conférence organisée à Cambridge (Royaume-Uni) par l'Institut national de botanique agricole sur le thème "Nouvelles technologies - les plantes cultivées des années 90" et y a présenté un exposé.

65. Les 14 et 15 décembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Genève à une réunion non officielle de coordination entre plusieurs organisations intergouvernementales qui déploient leurs activités dans le domaine de la protection de l'environnement et de la préservation de la faune et de la flore.

IV. PUBLICATIONS

66. En 1989, le Bureau de l'Union a publié deux numéros de Plant Variety Protection.

67. Le Conseil est invité à approuver le présent rapport.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 décembre 1989)
 (y compris les Etats signataires non encore membres)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Afrique du Sud	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	23 octobre 1978	21 juillet 1981	8 novembre 1981
Allemagne (République fédérale d')	2 décembre 1961	11 juillet 1968	10 août 1968
	10 novembre 1972	23 juillet 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	12 mars 1986	12 avril 1986
Australie	-	-	-
	-	-	-
	-	1er février 1989	1er mars 1989
Belgique	2 décembre 1961	5 novembre 1976	5 décembre 1976
	10 novembre 1972	5 novembre 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	-	-
Canada (non encore membre)	-	-	-
	-	-	-
	31 octobre 1979	-	-
Danemark	26 novembre 1962	6 septembre 1968	6 octobre 1968
	10 novembre 1972	8 février 1974	11 février 1977
	23 octobre 1978	8 octobre 1981	8 novembre 1981
Espagne	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-
	-	-	-
	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
France	2 décembre 1961	3 septembre 1971	3 octobre 1971
	10 novembre 1972	22 janvier 1975	11 février 1977
	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983

[suite]

¹ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
Troisième ligne : Texte révisé du 23 octobre 1978

² de ratification si l'Etat a signé la Convention ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'Etat a signé le Texte révisé de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 décembre 1989)
(y compris les Etats signataires non encore membres)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Hongrie	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1983	16 avril 1983
Irlande	-	-	-
	-	-	-
	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
Israël	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 avril 1984	12 mai 1984
Italie	2 décembre 1961	1er juin 1977	1er juillet 1977
	10 novembre 1972	1er juin 1977	1er juillet 1977
	23 octobre 1978	28 avril 1986	28 mai 1986
Japon	-	-	-
	-	-	-
	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
Mexique (non encore membre)	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
Pays-Bas	2 décembre 1961	8 août 1967	10 août 1968
	10 novembre 1972	12 janvier 1977	11 février 1977
	23 octobre 1978	2 août 1984	2 septembre 1984
Pologne	-	-	-
	-	-	-
	-	11 octobre 1989	11 novembre 1989
Royaume-Uni	26 novembre 1962	17 septembre 1965	10 août 1968
	10 novembre 1972	1er juillet 1980	31 juillet 1980
	23 octobre 1978	24 août 1983	24 septembre 1983
Suède	-	17 novembre 1971	17 décembre 1971
	11 janvier 1973	11 janvier 1973	11 février 1977
	6 décembre 1978	1er décembre 1982	1er janvier 1983
Suisse	30 novembre 1962	10 juin 1977	10 juillet 1977
	10 novembre 1972	10 juin 1977	10 juillet 1977
	23 octobre 1978	17 juin 1981	8 novembre 1981